

FLASH DOCTRINE

2020

#1



L'ACTUALITÉ COMPTABLE, FISCALE, IFRS,
ET RÉGLEMENTAIRE EN QUELQUES MINUTES!



FAITES L'EXPÉRIENCE RSM

RSM
26 Rue Cambacérés
75008 Paris
T : 33 1 47 63 67 00

www.rsmfrance.fr

ANC

UNE SÉRIE DE NOUVEAUX RÈGLEMENTS HOMOLOGUÉS PAR ARRÊTÉS DU 26 DÉCEMBRE 2019 PUBLIÉS AU JOURNAL OFFICIEL DU 30 DÉCEMBRE 2019

Règlement relatif	Numéro	Application	Contenu
Aux modalités d'établissement des comptes annuels lors d'un transfert de siège social vers la France depuis un pays étranger	2019-08		Bilan d'ouverture, actifs et passifs, informations à fournir quand une entité transfère son siège social de l'étranger vers la France.
Aux comptes annuels des entreprises d'assurance	2019-07 modifiant le 2015-11	Opérations réalisées à compter du 01/11/2019	Modification du règlement comptable des entreprises d'assurance au titre des opérations relatives à la complémentaire santé solidarité (CSS).
Au plan comptable général concernant les fusions et scissions sans échange de titres	2019-06 modifiant le 2014-03 (PCG)	Opérations réalisées au cours et après les exercices clos à compter du 30/12/2019	Voir Flash Doctrine 2019.06 .
Aux comptes annuels des fonds de pérennité	2019-05		Application du PCG par les fonds de pérennité. Création du compte 102 pour les apports de titre de capital au fond.
Aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif	2019-04	Comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 01/01/2020	Définit le traitement comptable des activités sociales et médico-sociales d'une personne morale de droit privé à but non lucratif dans ses comptes annuels. La première application constitue un changement de méthode.
Aux comptes annuels des organismes paritaires de la formation professionnelle et de France Compétences	2019-03	Exercices en cours au 30/12/2019	Voir Flash Doctrine 2019.05 .
Au plan comptable général concernant les documents de synthèse des moyennes entreprises	2019-02 modifiant le 2014-03 (PCG)		Voir Flash Doctrine 2019.04 .
Au plan comptable général concernant les opérations relatives à l'activité agricole	2019-01 modifiant le 2014-03 (PCG)	Exercices ouverts à compter du 01/01/2021	Insertion dans le PCG de dispositions comptables concernant les opérations agricoles (biens vivants, stocks, prix de détail...).

| ANC

RÈGLEMENTS NON ENCORE HOMOLOGUES

Sur les règlements publiés en 2019, seul le numéro [2019-09](#) du 18 décembre 2019 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif aux frais de formation n'a pas encore été homologué.

Ce règlement introduit la possibilité pour les sociétés, sur option, de rattacher au coût d'acquisition de l'immobilisation les frais externes afférents à des formations nécessaires à sa mise en service ou de les comptabiliser en charges. Le choix de méthode est indépendant de celui retenu pour l'inclusion ou non au coût de l'immobilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition.





Jean-Charles Boucher

Associé

Normes comptables et d'audit

T : 01 47 63 67 00

E : jean-charles.boucher@rsmfrance.fr

Christelle Camion

Directrice de la doctrine comptable

T : 01 47 63 67 00

E : christelle.camion@rsmfrance.fr

Gaël Léger

Associé

Banques, Assurances, Secteur financier

T : 01 47 63 67 00

E : gael.leger@rsmfrance.fr

Vital Saint-Marc

Associé

Juridique et Fiscal

T : 01 47 63 67 00

E : vital.saintmarc@rsmfrance.fr

RSM

26 Rue Cambacérés

75008 Paris

T : 33 1 47 63 67 00

www.rsmfrance.fr

RSM France est membre du réseau RSM.

Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'Audit, d'Expertise et de Conseil, exerçant pour son propre compte. Le réseau RSM en tant que tel n'est pas une entité juridique à part entière.

Le réseau RSM est géré par RSM International Limited, une société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles (sous le numéro 4040598) dont le siège social est situé au 50 Cannon Street, London, EC4N6JJ, United Kingdom.

La marque RSM et tous les droits de propriété intellectuelle utilisés par les membres du réseau sont la propriété de RSM International Association, une association régie par les articles 60 et suivants du Code civil Suisse et dont le siège est à Zoug.

©RSM International Association, 2020.

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING

